

Recherche sur le contentieux de l'urbanisme

Le laboratoire Droit et changement social est associé à une étude du Groupement de Recherche sur les Institutions et le Droit de l'aménagement et de l'Urbanisme (Gridauh) portant sur les mécanismes spécifiques au contentieux de l'urbanisme adoptés dans le code de l'urbanisme ces dernières années.

Cette recherche est réalisée sous la direction de Mme Noguellou, professeur à l'Université de Paris I et directrice du Gridauh, ainsi que de M. Tuot, Conseiller d'État, Président du Conseil scientifique du Gridauh.

Dans le cadre de cette recherche, le Gridauh a confié au laboratoire « Droit et changement social » un travail d'investigation dans trois sites géographiques représentatifs de l'étude, ceux du ressort du Tribunal administratif de Nantes, du Tribunal administratif de Rennes et de la Cour administrative d'appel de Nantes. Les autres centres de recherche du réseau Gridauh se sont vus confiés d'autres sites géographiques représentatif : SERDEAUT (Paris) – CEJU (Aix-Marseille) – CREDEG (Nice) – CRJ Pothier (Orléans) – IEJUC (Toulouse) – Droit, libertés et territoires (Lyon) – CRJ Grenoble (Grenoble) – Centre de recherche Versailles Saint-Quentin Institutions Publiques (Versailles) – GRIDAUH (Caen) – CUREJ (Rouen) – Nancy.

L'objet de la recherche entreprise est d'apprécier l'efficacité réelle des dispositifs spécifiques au contentieux de l'urbanisme, adoptés ces dernières années en dépassant les intuitions initiales qui les avaient fondées, pour rechercher ce qui pourrait améliorer l'efficacité des dispositions en cause.

Les premiers résultats non publiés de ces investigations ont fait l'objet de trois rapports d'étape, rédigés par Jean-François Struillou, remis au Gridauh le 2 février 2018 :

- Recherche sur le contentieux de l'urbanisme. Rapport de site. Cour administrative d'appel de Nantes (65 pages) ;
- Recherche sur le contentieux de l'urbanisme. Rapport de site. Tribunal administratif de Rennes (70 pages) ;
- Recherche sur le contentieux de l'urbanisme. Rapport de site. Tribunal administratif de Nantes (45 pages).